



Rapport financier trimestriel

Troisième trimestre de 2024-2025



Table des matières

Exposé et analyse de la direction.....	3
1. Base de la préparation de l'information financière	3
2. Résultats de l'État des résultats et du résultat global (perte)	3
3. Résultats principaux de l'État de la situation financière.....	5
4. Changements par rapport au Sommaire du plan d'entreprise.....	7
5. Crédits parlementaires.....	8
6. Gestion des risques	8
7. Changements importants	9
Déclaration de responsabilité de la direction.....	10
États financiers intermédiaires résumés (non audités)	11
Notes complémentaires aux états financiers intermédiaires résumés	15



Rapport financier du troisième trimestre

Exposé et analyse de la direction

L'exposé et l'analyse qui suivent portent sur les résultats et la situation financière de la Commission canadienne du lait (CCL) pour le trimestre se terminant le 30 avril 2025 et devraient être lus à la lumière des états financiers ci-joints et du rapport annuel 2023-2024.

1. Base de la préparation de l'information financière

L'exposé a été préparé conformément à la *Directive du Conseil du Trésor du Canada sur les normes comptables : GC 5200 Rapports financiers trimestriels des sociétés d'État*. Il ne constitue pas un rapport intégral de l'exposé et de l'analyse de la direction. Il est présumé que l'information fournie dans le rapport annuel de la CCL 2023-2024 s'applique au trimestre actuel à moins d'indications contraires.

Les états financiers ne sont pas audités. Ils ont été préparés en dollars canadiens conformément à la Norme comptable internationale 34, *Information financière intermédiaire* (IAS 34), et à la directive du Conseil du Trésor susmentionnée. Le présent exposé et les états financiers qui l'accompagnent ont été examinés et approuvés par les membres du conseil d'administration de la CCL.

2. Résultats de l'État des résultats et du résultat global (perte)

Ventes intérieures et coûts des ventes

(en milliers)	Pour les trois mois terminé le			Pour les neuf mois terminé le		
	30 avril 2025	30 avril 2024	Variation (\$)	30 avril 2025	30 avril 2024	Variation (\$)
Ventes	53 476 \$	49 649 \$	3 827 \$	184 035 \$	152 474 \$	31 561 \$
Coût des marchandises vendues	52 674	48 808	3 866	181 745	149 591	32 154
Frais de transport et de possession	1 087	600	487	2 801	1 624	1 177
Charges financières	697	135	562	1 606	427	1 179
Marge brute (perte) sur les ventes au Canada	(982) \$	106 \$	(1 088) \$	(2 117) \$	832 \$	(2 949) \$

La CCL achète et vend du beurre pour équilibrer l'approvisionnement en produits laitiers sur le marché intérieur tout au long de l'année.

Le total des ventes et le coût des marchandises vendues ce trimestre et depuis le début de l'exercice étaient plus élevés comparativement aux mêmes périodes l'an dernier, principalement en raison de la hausse des ventes de beurre en Plan B.

La variation de la marge (perte) brute par rapport aux mêmes périodes l'an dernier est principalement attribuable à des niveaux plus élevés de stocks de beurre en Plan B ainsi qu'à des prêts du gouvernement du Canada plus importants pour financer cette augmentation des stocks. Des stocks plus élevés en Plan B entraînent des frais de transport et de possession plus élevés, tandis que l'augmentation des prêts entraîne des charges financières plus élevées, ce qui réduit la marge brute ou augmente la perte brute.

Il importe de noter que les frais de transport et de possession ainsi que les charges financières associés à l'exécution des Programmes intérieurs de saisonnalité sont entièrement recouverts auprès du marché et des producteurs grâce au financement provenant des mises en commun.



Par conséquent, l'incidence des ventes de ces programmes sur le résultat net et le résultat global total est limitée à l'écart entre les ventes et le coût des marchandises vendues.

Autres produits

(en milliers)	Pour les trois mois terminés le			Pour les neuf mois terminés le		
	30 avril 2025	30 avril 2024	Variation (\$)	30 avril 2025	30 avril 2024	Variation (\$)
Financement provenant des mises en commun	3 106 \$	2 519 \$	587 \$	8 424 \$	7 548 \$	876 \$
Financement par le gouvernement du Canada	1 411	1 834	(423)	3 908	4 334	(426)
Services professionnels et autres produits	541	705	(164)	1 755	1 936	(181)
Total des autres produits	5 058 \$	5 058 \$	- \$	14 087 \$	13 818 \$	269 \$

Le poste *Financement provenant des mises en commun* se compose des revenus découlant des services rendus pour l'administration de l'Entente globale sur la mise en commun des revenus du lait et du financement reçu pour compenser les frais de possession du beurre associés aux Programmes intérieurs de saisonnalité et pour exécuter le programme du Plan C. Ce poste comprend aussi le financement supplémentaire reçu pour compenser les autres dépenses engagées au nom des agences et offices provinciaux de mise en marché du lait. La variation est principalement expliquée par le financement accru pour compenser les coûts plus élevés associés à la possession du beurre en vertu des Programmes intérieurs de saisonnalité et pour exécuter le programme du Plan C.

Le poste *Financement provenant du gouvernement du Canada* désigne le financement reçu par l'entremise des crédits parlementaires comptabilisé comme autres produits lorsque des dépenses administratives financées par le gouvernement sont engagées. Pour plus d'information concernant les crédits parlementaires, veuillez consulter la section 5 de l'exposé et de l'analyse de la direction. La variation s'explique surtout par la réduction des affectations allouées par le Secrétariat du Conseil du Trésor. L'an dernier, les affectations étaient plus élevées pour financer les paiements salariaux rétroactifs découlant de la mise en application de nouvelles conventions collectives.

Le poste *Services professionnels et autres produits* comprend les revenus liés aux audits de l'utilisation du lait, les fonds reçus pour l'administration du Programme de paiements directs pour les producteurs laitiers (PPDPL) et du Fonds pour l'innovation et l'investissement dans le secteur laitier (FIISL) au nom d'Agriculture et Agroalimentaire Canada (AAC) ainsi que les revenus d'intérêts. La baisse est attribuable principalement à la diminution des revenus d'intérêts dans l'année courante.



Charges opérationnelles et frais d'administration

(en milliers)	Pour les trois mois terminés le			Pour les neuf mois terminés le		
	30 avril 2025	30 avril 2024	Variation (\$)	30 avril 2025	30 avril 2024	Variation (\$)
<i>Charges opérationnelles</i>						
Initiatives de l'industrie	78 \$	64 \$	14 \$	84 \$	228 \$	(144) \$
Enquête sur le coût de production	355	317	38	931	839	92
Coût du programme du Plan C	47	74	(27)	751	470	281
Autres charges (recouvrements)	618	325	293	575	751	(176)
Total des charges opérationnelles	1 098 \$	780 \$	318 \$	2 341 \$	2 288 \$	53 \$
<i>Frais d'administration</i>						
Salaires et avantages du personnel	2 795 \$	2 469 \$	326 \$	7 955 \$	7 297 \$	658 \$
Autres frais d'administration	391	520	(129)	1 577	1 553	24
Total des frais d'administration	3 186 \$	2 989 \$	197 \$	9 532 \$	8 850 \$	682 \$
Total des charges opérationnelles et des frais d'administration	4 284 \$	3 769 \$	515 \$	11 873 \$	11 138 \$	735 \$

Charges opérationnelles

Le poste *Initiatives de l'industrie* comprend les dépenses associées aux divers programmes de la CCL qui profitent à l'industrie.

Le poste *Enquête sur le coût de production* comprend des dépenses relatives à l'enquête annuelle sur le coût de production. La CCL utilise les résultats de cette enquête pour établir les prix de soutien.

Le poste *Coûts du programme du Plan C* comprend les coûts d'entreposage, d'assurance et d'intérêt engagés pour le fromage acheté dans le cadre de ce programme.

Le poste *Autres charges (recouvrement)* comprend des crédits provenant de la contribution de la CCL à l'enquête sur le coût de production, des frais engagés par la CCL au nom des mises en commun du lait, des frais bancaires pour les comptes des mises en commun et tous gains et pertes de change non réalisés. La variation observée à ce poste est surtout attribuable à la fluctuation des gains et pertes de change non réalisés pour les trois mois se terminant le 30 avril 2025. Depuis le début de l'exercice, la variation s'explique principalement par les frais d'intérêts plus faibles, qui résultent de taux d'intérêt plus bas au cours de l'année.

Frais d'administration

Les salaires et avantages sociaux des membres du personnel représentent la majeure partie des frais d'administration. Les autres frais d'administration sont composés surtout de l'amortissement de l'actif au titre du droit d'utilisation du contrat de location des bureaux, des services professionnels et spécialisés ainsi que des frais de soutien administratif.

3. Résultats principaux de l'État de la situation financière

Stocks

Au 30 avril 2025, la valeur des stocks s'élevait à 174,98 M\$, une hausse comparativement à la valeur de 111,82 M\$ au 31 juillet 2024. Les stocks totaux de beurre de la CCL au 30 avril 2025 ont atteint 16 811 tonnes, ce qui représente une hausse de 5 939 tonnes comparativement au 31 juillet 2024. Habituellement, les stocks à la clôture du troisième trimestre sont inférieurs aux stocks à l'ouverture de l'exercice en raison du cycle saisonnier. Deux facteurs clés expliquent le niveau plus élevé de stocks détenus au 30 avril 2025 :



1. Les achats de beurre dans le cadre des Programmes intérieurs de saisonnalité, particulièrement dans le Plan B, étaient plus importants que d'habitude.
2. Le beurre détenu en vertu du programme de contingent tarifaire de beurre de l'OMC à la fin du trimestre s'élevait à 714 tonnes, alors qu'aucune quantité de beurre n'était détenue à la fin de l'exercice précédent.

Accord de rachat en Plan C

La CCL administre le Plan C pour le fromage, un programme d'entreposage et de rachat, au nom du Comité canadien de gestion des approvisionnements de lait (CCGAL). Les achats effectués en vertu de ce programme sont assujettis à l'activation temporaire du programme lorsqu'il y a des surplus de lait.

Lorsque le programme est activé, les transformateurs peuvent vendre des fromages admissibles à la CCL par l'entremise d'accords de rachat qui obligent les transformateurs à racheter le fromage au même prix et avant une date déterminée.

En vertu des normes internationales d'information financière (IFRS), la CCL doit comptabiliser ces achats en tant qu'actifs financiers plutôt que comme des stocks, car d'un point de vue comptable, le transfert du contrôle des stocks est réputé ne pas avoir eu lieu. Cet actif financier est déclaré au poste *Accords de rachat en Plan C* dans l'état de la situation financière. Le fromage est considéré comme étant détenu en garantie de l'actif financier.

Au 30 avril 2025, le solde des accords de rachat du Plan C en cours s'élevait à 7,36 M\$ comparativement à 12,69 M\$ au 31 juillet 2024. La quantité de fromage détenue en garantie pour ces accords de rachat s'élevait à 817 tonnes au 30 avril 2025.

Emprunts auprès du gouvernement du Canada

La CCL peut avoir recours à des emprunts auprès du gouvernement du Canada pour financer ses opérations commerciales, notamment les stocks de beurre et les activités du Plan C. Par conséquent, il existe une corrélation directe entre les variations du solde des emprunts auprès du gouvernement du Canada et les variations du solde total des stocks et de la valeur des accords de rachat du Plan C.

Au 30 avril 2025, le solde des emprunts s'élevait à 132,13 M\$ comparativement à 68,92 M\$ au 31 juillet 2024. Cette hausse concorde avec la hausse observée dans le solde reporté combiné des stocks et des accords de rachat du Plan C.



Flux de trésorerie

(en milliers)	Pour les neuf mois terminé le		
	30 avril 2025	30 avril 2024	Variation (\$)
Flux de trésorerie nets liés aux activités opérationnelles	(68 292) \$	51 924 \$	(120 216) \$
Flux de trésorerie nets liés aux activités de financement	63 044	(50 564)	113 608
Entrées (sorties) de trésorerie nettes	(5 248) \$	1 360 \$	(6 608) \$
Découvert bancaire net au début de l'exercice	(6 827)	(11 068)	4 241
Trésorerie (découvert bancaire) net à la fin de l'exercice	(12 075) \$	(9 708) \$	(2 367) \$

La position de la trésorerie de la CCL au 30 avril 2025 affichait un découvert bancaire net de 12,08 M\$ comparativement à 9,71 M\$ au 30 avril 2024, une variation de la position nette de la trésorerie de 2,37 M\$.

Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles

La variation des flux de trésorerie nets liés aux activités opérationnelles pour la période de présentation courante de neuf mois s'explique principalement par les opérations commerciales, particulièrement par la hausse du montant payé aux fournisseurs (transformateurs) pour l'achat de stocks de beurre. Cette situation concorde avec l'augmentation des achats de beurre durant les neuf mois courants de la période de présentation par rapport à la même période l'an dernier et aux comptes fournisseurs plus élevés au début de la période actuelle comparativement à l'an dernier. Les entrées de trésorerie provenant de clients ont augmenté de manière cohérente avec la hausse des ventes de beurre, mais cette variation n'a que partiellement compensé l'augmentation des sorties de trésorerie destinées aux fournisseurs.

Flux de trésorerie liés aux activités de financement

Les emprunts auprès du gouvernement du Canada, qui sont utilisés pour financer la portion des activités opérationnelles liée aux opérations commerciales, composent presque entièrement les activités de financement de la CCL. Le montant de ces emprunts fluctue en fonction de la position de la trésorerie de la CCL à la clôture chaque jour, qui est elle-même influencée par les fluctuations des opérations commerciales. Conséquemment, la variation des flux de trésorerie nets liés aux activités de financement est habituellement à l'inverse de la variation des flux de trésorerie nets liés aux activités opérationnelles.

4. Changements par rapport au Sommaire du plan d'entreprise

Parmi les principaux éléments qui pourraient influencer sur le budget présenté dans le Sommaire du plan d'entreprise, citons la production totale de matière grasse, les besoins totaux, le prix de soutien pour le beurre et les conditions du marché mondial pour la vente de produits laitiers. Tout changement important aux principales hypothèses pourrait influencer les résultats budgétisés.

La production totale de matière grasse pour la période des 12 mois les plus récents a atteint 421,4 M de kilogrammes de matière grasse. Selon les prévisions, les besoins totaux pour les 12 mois se terminant en juillet 2025 devraient atteindre entre 446,9 M de kilogrammes et 449,5 M



de kilogrammes de matière grasse. La production est en adéquation avec les prévisions jusqu'à maintenant en 2025, et la production de matière grasse devrait augmenter quelque peu en 2026.

Les stocks de beurre de la CCL et les stocks de beurre privés s'élevaient à 40 962 tonnes le 30 avril 2025.

5. Crédits parlementaires

Des crédits parlementaires sont accordés à la CCL pour financer les activités de fonctionnement associées à ses programmes. Par conséquent, la CCL utilise ce financement du gouvernement du Canada pour financer une partie de ses frais d'administration. Le reste des frais d'administration est financé par les producteurs laitiers, les opérations commerciales et le marché.

Les crédits parlementaires sont accordés en fonction de l'exercice financier du gouvernement du Canada, qui s'étend d'avril à mars, alors que les fonds sont utilisés et déclarés dans les rapports financiers de la CCL conformément à l'année laitière, d'août à juillet. La CCL présente l'utilisation des crédits dans les Comptes publics du Canada à la fin de chaque exercice financier gouvernemental.

Les crédits parlementaires sont comptabilisés comme autres produits dans l'état des résultats et du résultat global lorsque des dépenses associées aux programmes sont engagées. Le montant des crédits reçus chaque mois équivaut au montant des crédits comptabilisés comme revenu pour le même mois; il n'y a donc pas de montant de crédits à recevoir ni de montant de crédits reportés reçus pour les périodes visées par le rapport.

Le tableau suivant montre les crédits parlementaires autorisés pour l'exercice financier du gouvernement du Canada qui s'échelonne d'avril 2024 à mars 2025, et le reste des crédits qui peuvent être utilisés à partir du début du prochain trimestre jusqu'à la fin de mars 2025.

(en milliers)	En date du	
	30 avril 2025	30 avril 2024
Crédits parlementaires accordés	5 149 \$	5 376 \$
Montant comptabilisé comme revenu et reçu au cours de l'exercice précédent	1 665	1 458
Montant comptabilisé comme revenu et reçu au cours de l'exercice en cours	3 484	3 918
Total des crédits parlementaires comptabilisés comme revenu et qui ont été reçus	5 149 \$	5 376 \$
Crédit parlementaires disponibles	- \$	- \$

6. Gestion des risques

Le 24 mars 2025, la CCL a actualisé les risques définis dans son profil de risque pour 2024-2025. Aucun nouveau risque n'a été recensé durant le trimestre. Les stratégies d'atténuation des risques pour les risques élevés cernés précédemment progressent comme prévu. L'analyse des défis émergents du deuxième trimestre découlant d'un environnement tarifaire altéré a été une priorité au cours du trimestre.



7. Changements importants

Entre le 1^{er} février 2025 et le 30 avril 2025, aucun changement important n'a été constaté dans le domaine des opérations, des initiatives de l'industrie, des programmes, du personnel, des objectifs et du conseil d'administration, comparativement au Sommaire du plan d'entreprise.

Opérations, initiatives de l'industrie et programmes	Aucun changement important au cours de ce trimestre.
Personnel	Aucun changement important au cours de ce trimestre.
Objectifs	Aucun changement important au cours de ce trimestre.
Conseil d'administration	Aucun changement important au cours de ce trimestre.



Déclaration de responsabilité de la direction

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers trimestriels conformément à la Directive du Conseil du Trésor du Canada sur les normes comptables : *GC 5200 Rapports financiers trimestriels des sociétés d'État* et à la Norme comptable internationale (IAS) : *34 Information financière intermédiaire*, ainsi qu'aux contrôles internes qu'elle considère comme nécessaires pour permettre la préparation d'états financiers trimestriels exempts d'anomalies significatives. La direction veille aussi à ce que tous les autres renseignements fournis dans ce rapport financier trimestriel concordent, s'il y a lieu, avec les états financiers trimestriels.

À notre connaissance, ces états financiers trimestriels non audités donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière, des résultats d'exploitation et des flux de trésorerie de la société, à la date et pour les périodes visées dans les états financiers trimestriels.

Original signé par

Benoit Basillais, chef de la direction

Jonatan Emery, directeur général, Finances et administration

Ottawa, Canada

26 juin 2025

Commission canadienne du lait

État résumé intermédiaire de la situation financière

(non vérifiés)

(en milliers de dollars canadiens)

	En date du	
	30 avril 2025	31 juillet 2024
Actif		
Actifs courants		
Trésorerie	252 \$	4 \$
Clients et autres débiteurs		
Comptes clients	1 075	1 553
Avances aux agences et offices provinciaux de mise en marché du lait (note 6)	12 327	6 831
Mises en commun du lait	2 068	1 591
Stocks (note 7)	174 980	111 816
Accords de rachat du Plan C (note 8)	3 032	9 832
	<u>193 734</u>	<u>131 627</u>
Actifs non courants		
Accords de rachat du Plan C (note 8)	4 324	2 857
Actif au titre du droit d'utilisation	292	407
	<u>4 616</u>	<u>3 264</u>
	<u>198 350 \$</u>	<u>134 891 \$</u>
Passif		
Passifs courants		
Découvert bancaire (note 6)	12 327 \$	6 831 \$
Fournisseurs et autres créditeurs		
Comptes fournisseurs et charges à payer (note 9)	20 841	27 381
Distribution aux agences et offices provinciaux de mise en marché du lait	-	130
Autres créditeurs	1 425	1 347
Revenu reporté	1 419	-
Emprunts auprès du gouvernement du Canada (note 10)	132 126	68 925
	<u>168 138</u>	<u>104 614</u>
Passifs non courants		
Obligation locative	333	495
Capitaux propres		
Résultats non distribués (note 10)	29 879	29 782
	<u>29 879</u>	<u>29 782</u>
	<u>198 350 \$</u>	<u>134 891 \$</u>
Engagements (note 14)		

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Ces états financiers ont été approuvés et leur publication autorisée le 26 juin 2025.

Le chef de la direction,
Benoit Basillais

La présidente,
Jennifer Hayes

Le directeur général, Finances et administration,
Jonatan Emery

Commission canadienne du lait

État résumé intermédiaire des résultats et du résultat global

(unaudited)

(en milliers de dollars canadiens)

	Pour les trois mois terminé le		Pour les neuf mois terminé le	
	30 avril 2025	30 avril 2024	30 avril 2025	30 avril 2024
Ventes et coûts des ventes au Canada				
Ventes (note 11)	53 476 \$	49 649 \$	184 035 \$	152 474 \$
Coût des marchandises vendues	52 674	48 808	181 745	149 591
Frais de transport et de possession	1 087	600	2 801	1 624
Charges financières	697	135	1 606	427
Marge brute (perte) sur les ventes au Canada	(982)	106	(2 117)	832
Autres produits				
Financement provenant des mises en commun (note 11)	3 106	2 519	8 424	7 548
Financement par le gouvernement du Canada (note 11)	1 411	1 834	3 908	4 334
Services professionnels et autres produits (note 11)	541	705	1 755	1 936
	5 058	5 058	14 087	13 818
Total de la marge brute (perte) sur les ventes au Canada et autres produits	4 076	5 164	11 970	14 650
Charges opérationnelles				
Initiatives de l'industrie	78	64	84	228
Enquête sur le coût de production	355	317	931	839
Coût du programme du Plan C	47	74	751	470
Autres charges (recouvrements)	618	325	575	751
	1 098	780	2 341	2 288
Frais d'administration				
Salaires et avantages du personnel (note 12)	2 795	2 469	7 955	7 297
Autres frais d'administration	391	520	1 577	1 553
	3 186	2 989	9 532	8 850
Total des charges opérationnelles et des frais d'administration	4 284	3 769	11 873	11 138
Résultat net et résultat global total	(208) \$	1 395 \$	97 \$	3 512 \$

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Commission canadienne du lait

État résumé intermédiaire des variations des capitaux propres

(unaudited)

(en milliers de dollars canadiens)

	Pour les neuf mois terminé le	
	30 avril 2025	30 avril 2024
Résultats non distribués au début de l'exercice	29 782 \$	27 121 \$
Résultat global total de l'exercice	97	3 512
Résultats non distribués à la fin de l'exercice	29 879 \$	30 633 \$

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Commission canadienne du lait

État résumé intermédiaire des flux de trésorerie

(unaudited)

(en milliers de dollars canadiens)

	Pour les neuf mois terminé le	
	30 avril 2025	30 avril 2024
Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles		
Entrées de trésorerie - clients et autres	188 606 \$	155 341 \$
Sorties de trésorerie - fournisseurs et autres	(266 973)	(114 768)
Entrées de trésorerie - agences et offices provinciaux de mise en marché du lait pour la mise en commun	2 451	8 904
Sorties de trésorerie - distribution aux agences et offices provinciaux de mise en marché du lait	(130)	(230)
Entrées de trésorerie - gouvernement du Canada	3 908	4 334
Entrées de trésorerie - revenus d'intérêts	16	146
Sorties de trésorerie - intérêts versés sur les emprunts et le contrat de location	(1 503)	(713)
Entrées de trésorerie - accords de rachat du Plan C	7 417	5 508
Sorties de trésorerie - accords de rachat du Plan C	(2 084)	(6 598)
Flux de trésorerie nets liés aux activités opérationnelles	(68 292)	51 924
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		
Nouveaux emprunts auprès du gouvernement du Canada	220 410	65 785
Remboursements d'emprunts au gouvernement du Canada	(157 209)	(116 178)
Paiements en capital sur le contrat de location	(157)	(171)
Flux de trésorerie nets liés aux activités de financement	63 044	(50 564)
Entrées (sorties) de trésorerie nettes	(5 248)	1 360
Trésorerie (découvert bancaire) net au début de l'exercice	(6 827)	(11 068)
Trésorerie (découvert bancaire) net à la fin de l'exercice	(12 075) \$	(9 708) \$
Éléments :		
Trésorerie	252 \$	6 \$
Découvert bancaire	(12 327)	(9 714)
Trésorerie (découvert bancaire) net	(12 075) \$	(9 708) \$

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Commission canadienne du lait

Notes complémentaires aux états financiers intermédiaires résumés

Pour la période intermédiaire se terminant le 30 avril 2025

(en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

1. Pouvoirs et objectifs

La Commission canadienne du lait (CCL) a été créée en 1966 en vertu de la *Loi sur la Commission canadienne du lait*. La CCL est une société d'État fédérale désignée à la partie I de l'annexe III et à l'annexe IV de la *Loi sur la gestion des finances publiques*. Elle n'est pas soumise aux dispositions de la *Loi de l'impôt sur le revenu*. Elle est mandataire de Sa Majesté le roi du chef du Canada et rend compte au Parlement par l'entremise du ministre d'Agriculture et Agroalimentaire Canada (AAC).

La CCL a pour objectifs de permettre aux producteurs de lait dont l'entreprise est efficace d'obtenir une juste rétribution de leur travail et de leur investissement et d'assurer aux consommateurs un approvisionnement continu et suffisant de produits laitiers de qualité. À cette fin, elle travaille de près avec le Comité canadien de gestion des approvisionnements de lait (CCGAL), qu'elle préside, de même qu'avec les gouvernements provinciaux et les agences et offices provinciaux de mise en marché du lait. Cette collaboration est encadrée par des ententes fédérales-provinciales.

La CCL est en partie financée par des crédits parlementaires. À ceux-ci s'ajoutent des fonds provenant des producteurs laitiers, du marché et de ses opérations commerciales.

Comme l'indique la note 1 des états financiers annuels de la CCL pour l'exercice se terminant le 31 juillet 2024, la CCL est assujettie à une directive en vertu de l'article 89 de la *Loi sur la gestion des finances publiques* qui porte sur les politiques, lignes directrices et pratiques en lien avec les dépenses de voyage, d'accueil, de conférences et d'événements. La CCL continue de respecter les exigences de cette directive.

2. Base de l'établissement des états financiers

Déclaration de conformité

Les présents états financiers intermédiaires résumés non audités sont préparés conformément à la norme IAS 34 Information financière intermédiaire des normes internationales d'information financière (IFRS) et à la Directive du Conseil du Trésor du Canada sur les normes comptables : *GC 5200 Rapports financiers trimestriels des sociétés d'État*. Comme l'autorisent ces normes, les informations qui doivent obligatoirement être divulguées dans les états financiers annuels ne se retrouvent pas toutes dans les présents états financiers intermédiaires. Ceux-ci devraient donc être lus en parallèle avec les états financiers audités de la CCL pour l'exercice se terminant le 31 juillet 2024. Le conseil d'administration de la CCL a adopté et autorisé la publication des états financiers le 26 juin 2025.

Règles de présentation

Les états financiers intermédiaires résumés ont été préparés sur la base du coût historique, comme cela est indiqué dans les méthodes comptables décrites ci-après, sauf lorsque les normes IFRS permettent des exceptions ou que les présentes notes indiquent le contraire.

Commission canadienne du lait

Notes complémentaires aux états financiers intermédiaires résumés

Pour la période intermédiaire se terminant le 30 avril 2025

(en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

Période de présentation de l'information financière

Les rapports de la CCL sont basés sur l'année laitière qui débute le 1^{er} août et qui prend fin le 31 juillet.

La période considérée dans ces états financiers provisoires et les notes complémentaires s'étend aux trois mois allant du 1^{er} février 2025 au 30 avril 2025 et aux neuf mois allant du 1^{er} août 2024 au 30 avril 2025.

Monnaie fonctionnelle et de présentation

Les présents états financiers intermédiaires sont présentés en dollar canadien, la monnaie fonctionnelle et la monnaie de présentation de la CCL.

Caractère cyclique

Le niveau des stocks de beurre des Programmes intérieurs de saisonnalité de la CCL varie chaque année en raison d'un cycle normal. Lors du cycle normal, les achats sont plus élevés au printemps et en été, tandis que ce sont les ventes qui sont plus fortes en automne et en hiver.

Les activités d'importation de beurre sont moins cycliques.

3. Sources d'incertitude relative aux estimations et jugements critiques clés

La préparation d'états financiers conformes aux normes IFRS exige de la direction qu'elle fasse preuve de jugement, établisse des estimations et pose des hypothèses ayant une incidence sur les montants de l'actif et du passif présentés, sur les informations fournies sur les actifs et les passifs éventuels à la date des états financiers et sur les montants des produits et des charges présentés au cours de l'exercice. Les domaines où la direction a exercé son jugement et s'est appuyée davantage sur les estimations et les hypothèses lors de la préparation des présents états financiers intermédiaires concordent avec ceux décrits à la note 3 des états financiers audités de la CCL pour l'exercice s'étant terminé le 31 juillet 2024, auxquels s'ajoute un nouveau domaine pour lequel un jugement a été exercé, qui est décrit ci-dessous.

Revenus associés au Fonds pour l'innovation et l'investissement dans le secteur laitier

La CCL administre le Fonds pour l'innovation et l'investissement dans le secteur laitier (FIISL), analyse les propositions d'investissement et émet les paiements au nom du gouvernement du Canada. Elle reçoit un financement administratif en contrepartie de ces services administratifs.

La direction a déterminé que la CCL agit comme mandataire dans cette entente. Par conséquent, le revenu comptabilisé se limite au financement administratif.

Commission canadienne du lait

Notes complémentaires aux états financiers intermédiaires résumés

Pour la période intermédiaire se terminant le 30 avril 2025

(en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

4. Informations significatives sur les méthodes comptables

Les informations significatives sur les méthodes comptables appliquées dans les présents états financiers intermédiaires sont énoncées à la note 4 des états financiers annuels de la CCL pour l'exercice s'étant terminé le 31 juillet 2024.

5. Application de normes IFRS nouvelles ou modifiées, en vigueur

La révision ci-dessous aux normes publiées par l'International Accounting Standards Board (IASB) entre en vigueur pour les exercices qui commencent le 1^{er} janvier 2024 ou après. Elle a été adoptée par la CCL le 1^{er} août 2024 et n'a eu aucune répercussion sur les états financiers.

Classement des passifs en tant que passifs courants ou non courants (IAS 1 – Présentation des états financiers)

En janvier 2020, l'IASB a émis une modification à la norme IAS 1 liée au classement des passifs en tant que passifs courants ou non courants. La modification précise qu'un passif doit être classé comme non courant si l'entité a le « droit » de différer le règlement « à la date de clôture », indépendamment de l'intention de l'entité de différer son règlement. La modification définit le terme « règlement » comme suit : « aux fins du classement d'un passif en tant que passif courant ou non courant, on entend par "règlement" un transfert à l'autre partie qui entraîne l'extinction du passif ».

6. Avances aux agences et offices provinciaux de mise en marché du lait et découvert bancaire

Ces avances varient en fonction des demandes et des besoins des agences et offices provinciaux de mise en marché du lait. Le découvert bancaire, qui découle de la ligne de crédit utilisée pour financer les avances, reste payable à vue, avec des intérêts calculés au taux préférentiel.

Commission canadienne du lait

Notes complémentaires aux états financiers intermédiaires résumés

Pour la période intermédiaire se terminant le 30 avril 2025

(en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

7. Stocks

Au 30 avril 2025, les stocks comprennent le beurre en Plan B acheté dans le cadre des Programmes intérieurs de saisonnalité et le beurre importé en vertu du contingent tarifaire (CT) de la CCL, comme décrit dans la note 17 des états financiers annuels pour l'exercice terminé le 31 juillet 2024.

	Exercice terminé le:			
	30 avril 2025		31 juillet 2024	
	\$	tonnes	\$	tonnes
Beurre du plan B	167 662 \$	16 097	111 816 \$	10 872
Beurre importé	7 318	714	-	-
Valeur nette de réalisation totale	174 980 \$		111 816 \$	

8. Accords de rachat du Plan C

Les portions courantes et non courantes des accords de rachat du Plan C présentées dans l'état de la situation financière sont déterminées en fonction des dates de rachat maximales. La portion non courante devrait être réglée d'ici octobre 2026.

9. Comptes fournisseurs et charges à payer

	En date du	
	30 avril 2025	31 juillet 2024
Comptes fournisseurs	11 817 \$	14 727 \$
Charges à payer	9 024	12 654
Total	20 841 \$	27 381 \$

10. Gestion du capital

Le capital de la CCL est composé des emprunts effectués auprès du gouvernement du Canada et des résultats non distribués. Au 30 avril 2025, la capacité d'emprunt disponible auprès du gouvernement du Canada était de 217,87 M\$ (31 juillet 2024 : 281,07 M\$), et le solde des résultats non distribués était de 29,88 M\$ (31 juillet 2024 : 29,78 M\$)

Il n'y a eu aucun changement apporté au cadre de gestion du capital ou à sa définition durant la période intermédiaire s'étant terminée le 30 avril 2025.

Commission canadienne du lait

Notes complémentaires aux états financiers intermédiaires résumés

Pour la période intermédiaire se terminant le 30 avril 2025

(en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

11. Ventilation des produits des activités ordinaires

Les produits des activités ordinaires de la CCL proviennent des sources suivantes :

	Période de trois mois terminé		Période de neuf mois terminé	
	30 avril 2025	30 avril 2024	30 avril 2025	30 avril 2024
Ventes au Canada				
Beurre du Plan B	46 971	42 078	161 404	124 134
Beurre importé	6 505	7 571	22 631	28 340
Revenu provenant des ventes au Canada	53 476 \$	49 649 \$	184 035 \$	152 474 \$
Mises en commun du lait				
Financement pour les dépenses administratives	1 165 \$	1 165 \$	3 495 \$	3 495 \$
Financement pour les frais de possessions du beurre du Plan A et du Plan B et du fromage du Plan C	1 368	812	3 449	2 479
Autres dépenses recouvrables	573	542	1 480	1 574
Financement provenant des mises en commun	3 106 \$	2 519 \$	8 424 \$	7 548 \$
Services professionnels et autres produits				
Services administratifs	325 \$	492 \$	1 100 \$	1 167 \$
Services d'audits	213	208	639	623
Revenus d'intérêts	3	5	16	146
Revenu provenant des services professionnels et autres produits	541 \$	705 \$	1 755 \$	1 936 \$
Financement par le gouvernement du Canada	1 411 \$	1 834 \$	3 908 \$	4 334 \$
Revenus totaux	58 534 \$	54 707 \$	198 122 \$	166 292 \$

Commission canadienne du lait

Notes complémentaires aux états financiers intermédiaires résumés

Pour la période intermédiaire se terminant le 30 avril 2025

(en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

12. Salaires et avantages sociaux du personnel

	Période de trois mois terminé		Période de neuf mois terminé	
	30 avril 2025	30 avril 2024	30 avril 2025	30 avril 2024
Charges salariales	2 303 \$	2 061 \$	6 631 \$	6 036 \$
Cotisations au régime de retraite	297	242	828	789
Charges au titre de l'assurance-maladie	99	80	278	256
Autres dépenses	96	86	218	216
Total	2 795 \$	2 469 \$	7 955 \$	7 297 \$

Régime de retraite

Le président du Conseil du Trésor du Canada a modifié les cotisations obligatoires de l'employeur à compter du 1^{er} janvier 2025. Depuis cette date, la CCL a versé en moyenne la même contribution que ses employés jusqu'à la fin de la période de visée par le rapport.

13. Instruments financiers et gestion du risque

Voici les risques financiers auxquels la CCL est exposée dans le cours normal de ses activités et qui sont énoncés dans ses états financiers annuels pour l'exercice s'étant terminé le 31 juillet 2024 : le risque de marché (dont le risque de change, le risque de taux d'intérêt et les autres risques liés aux prix), le risque de crédit et le risque de liquidité. La CCL continue de gérer et d'atténuer ces risques grâce aux politiques et procédures correspondantes, telles qu'elles sont décrites dans les états financiers annuels. Les changements survenus depuis le 31 juillet 2024 et qui s'appliquent à la fin de la période de présentation actuelle sont présentés ci-dessous.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que la CCL ne puisse pas remplir ses obligations financières à leur échéance.

À la clôture de la période de présentation de l'information financière, autre que pour quelques-uns des accords de rachat du Plan C, tous les instruments financiers de la CCL sont établis à court terme et son ratio actuel équivaut à 1,15 (31 juillet 2024 : 1,26).

La direction estime que la CCL a une capacité d'emprunt autorisée suffisante pour soutenir ses activités. Au 30 avril 2025, la CCL a accès à 217,87 M\$ (31 juillet 2024 : 281,07 M\$) en financement auprès du gouvernement du Canada pour ses activités commerciales et à 12,67 M\$ (31 juillet 2024 : 18,17 M\$) en crédit par l'entremise de la marge de crédit afin de pouvoir avancer des fonds aux agences et offices de mise en marché du lait. Le solde reporté combiné de ces deux sources d'emprunt ne peut dépasser 350 M\$ (31 juillet 2024 : 350 M\$).

Commission canadienne du lait

Notes complémentaires aux états financiers intermédiaires résumés

Pour la période intermédiaire se terminant le 30 avril 2025

(en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

14. Engagements

Contingent tarifaire de beurre

La portion du contingent tarifaire (CT) de beurre prescrit utilisée durant les neuf premiers mois de l'année de contingent 2024-2025 (d'août à juillet) a atteint 3 080 tonnes, pour un coût total de 29,37 M\$. Par conséquent, la portion inutilisée du CT s'élève à 194 tonnes au 30 avril 2025. La variabilité des prix entre pays et les types de produits de beurre admissibles, en plus des taux de change, continueront d'influer sur les répercussions financières de cet engagement pour les prochains trimestres.

La description du CT associé à cet engagement figure à la note 17 des états financiers annuels pour l'exercice s'étant terminé le 31 juillet 2024.

15. Transactions avec des parties liées

Entités du gouvernement du Canada

La CCL est apparentée par voie de propriété commune à tous les ministères, organismes et sociétés d'État du gouvernement du Canada. Elle conclut des opérations avec ces entités dans le cours normal de ses activités, selon des conditions commerciales normales.

Les emprunts auprès du gouvernement du Canada et le financement par le gouvernement du Canada demeurent les seules transactions de la CCL conclues avec des entités liées à une autorité publique qui sont individuellement significatives.

Toutes les autres transactions de la CCL conclues avec des entités liées à une autorité publique sont individuellement et collectivement non significatives pour la période intermédiaire se terminant le 30 avril 2025.